



CUSM – Campus de la Montagne

Étape préliminaire

**Impacts des travaux de modernisation
sur l'aile C existante**

18 novembre 2008 – révision 1



Description des impacts des travaux de modernisation sur l'aile C existante

Il est à noter que le contenu de ce document demeure non exhaustif et est sujet à des changements en fonction de l'évolution des lots 1 à 4 et suivant la réception des informations encore requises et des expertises en cours .

Objectifs du document

Le présent document a pour but de regrouper les informations concernant les travaux à réaliser dans le cadre du projet de modernisation du site de la Montagne et qui auront un impact direct sur les installations existantes dans l'aile C. *Des documents similaires couvriront les travaux requis dans les ailes A, B, D, E et L qui font partie du projet de modernisation.*

Les plans décrivant ces impacts et leur description pourront être utilisés pour établir la séquence détaillée des travaux et leur échéancier de réalisation. Les impacts sur l'occupation des lieux pourront ainsi être évalués et pris en charge par les intervenants et les usagers de l'Hôpital.

Méthodologie et limitations de l'étude

Des visites sommaires des lieux ont été effectuées sur place par les professionnels pour constater la conformité générale des plans de l'existant reçus de l'établissement et mettre à jour les fonctions actuelles des locaux. Des relevés plus approfondis, et dans certains cas nécessitant une démolition sélective, seront requis pour valider la nature exacte des interventions et leur durée.

Les informations touchant les aspects structuraux, architecturaux, mécaniques et électriques ont été coordonnées et rassemblées pour chaque niveau du bâtiment existant en fonction de chaque lot de travaux prévus au Projet de modernisation. *Les dates cibles pour la réalisation des travaux pour chacun des lots correspondent à l'échéancier sommaire des lots (révision 6) en date du 18 novembre 2008, en annexe du présent document.*

L'ordonnancement des travaux a été illustré en préconisant leur réalisation la plus tardive possible en fonction des contraintes structurales et mécaniques du projet d'agrandissement, toutefois, certains travaux pourraient être devancés si des prérogatives fonctionnelles ou organisationnelles s'imposaient. Dans cet esprit, les travaux structuraux requis par la construction des étages supplémentaires au dessus de l'aile C ont été étalés en fonction des surcharges progressivement ajoutées au cours des lots 1 et 2 de la construction.

La présente étude se limite aux travaux inclus au projet de modernisation et exclut les travaux de maintien des actifs et autres tels que le remplacement des fenêtres, les travaux mécanique qui y sont reliés, les travaux de mise aux normes en protection incendie, les systèmes de télécommunication, etc.

Description des travaux

Les travaux requis dans les installations existantes sont les suivants :

- 1- Le renforcement structural des colonnes dû aux surcharges gravitaires et à la mise aux normes sismique;
- 2- L'installation des freins sismiques;
- 3- La démolition sélective et le ragréage des murs, planchers et plafonds dus aux travaux structuraux et mécaniques;
- 4- Travaux temporaires visant le maintien des moyens d'évacuation du secteur touché par les travaux;
- 5- Les réaménagements requis pour intégrer les nouveaux ascenseurs 23, 24 et 25;
- 6- L'installation de conduits pour compléter le système de protection incendie du bâtiment;
- 7- L'installation de nouveaux conduits de drainage sanitaires due à l'ajout des étages C11 à C17;
- 8- L'installation de nouveaux conduits et de relais pour compléter le système de transport pneumatique;
- 9- Travaux de ventilation visant le maintien des systèmes d'évacuation des hottes de laboratoire.

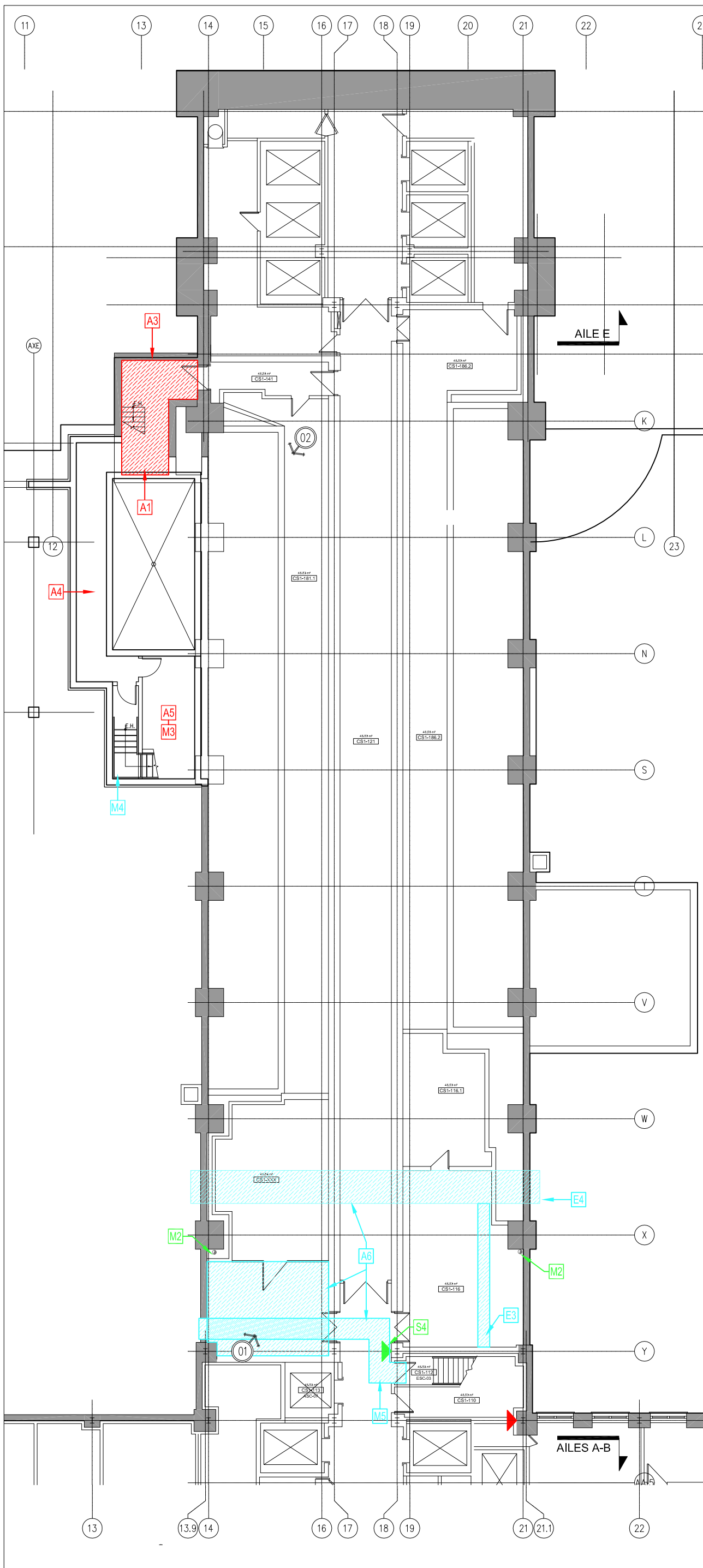
Les travaux mentionnés pourraient entraîner des déplacements de fonctions temporaires ou permanentes, ainsi que des interruptions de services.

Annexes

- A- Photos des locaux existants;
- B- Lettre du consortium SDK/CIMA+ du 28 octobre 2008 : « Renforcement structural et réhabilitation parasismique de l'aile C, Hôpital général de Montréal »;
- C- *Échéancier des lots 1 à 4, révision 6, du 18 novembre 2008.*

Documents de référence

- Plan Directeur de l'Immobilier;
- Dessins et rapport d'étape concept en date du 3 octobre 2008.



LÉGENDE:

H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
(XX) →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDIQUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
[Hatched Box]	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
[Dotted Box]	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
[Red Box]	LOT 1*
[Green Box]	LOT 2*
[Cyan Box]	LOT 3*
[Orange Box]	LOT 4*
[Blue Box]	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:

- S1 LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
- S2 UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
- S3 LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE
- S4 LA COLONNE Y,18 DEVRA ÊTRE RENFORCÉE AU PLUS TARD À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE SYSTÈMES INTÉRIEURS AUX NIVEAUX 11 À 16.

ARCHITECTURE:

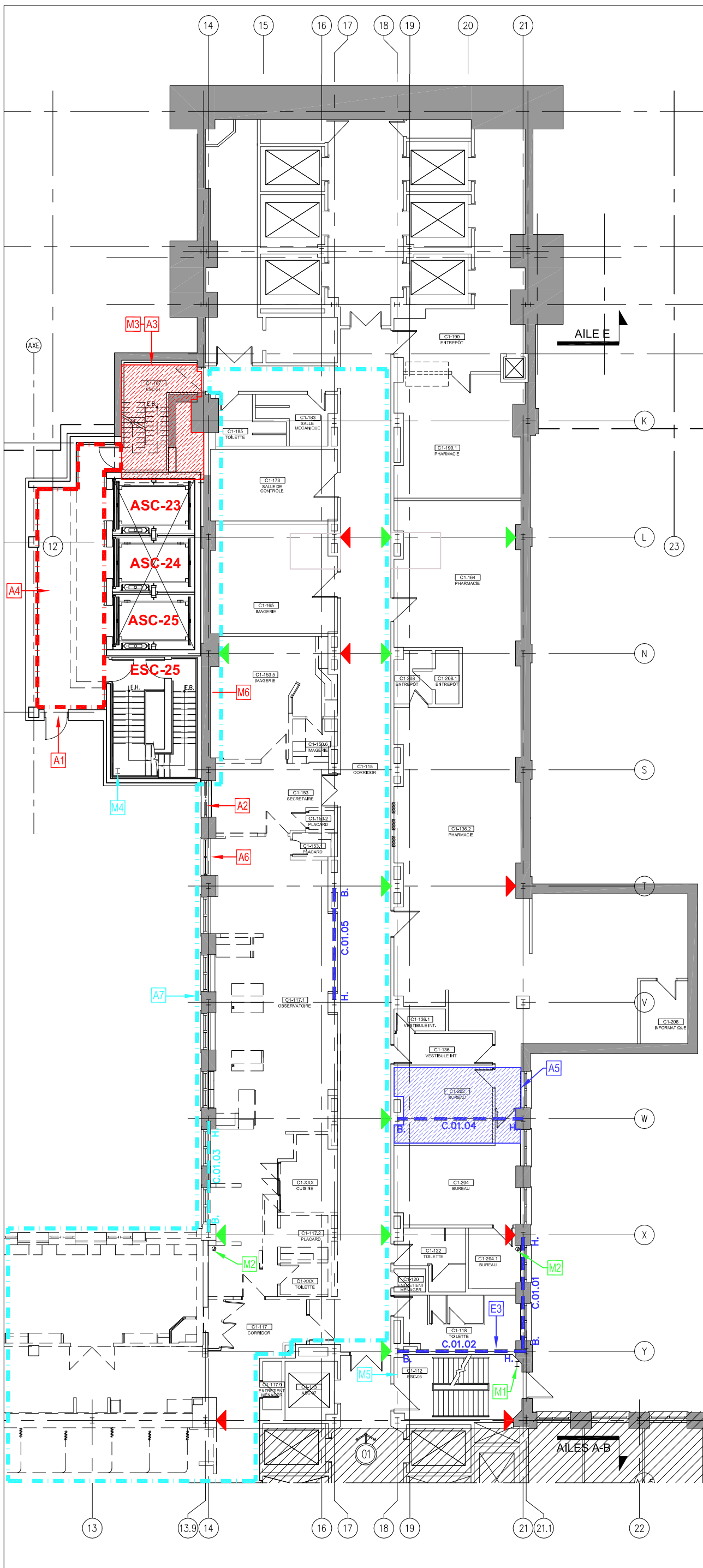
- A1 CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
- A2 OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU HALL D'ASCENSEUR
- A3 DÉMOLITION PARTIELLE DE L'ESCALIER ESC-21. LES VOLÉES SERONT DÉMOLIES POUR PERMETTRE LE PASSAGE VERS L'ISSUE #25.
- A4 PASSAGE PERMANENT VERS L'ESCALER ESC-25
- A5 NOUVELLE SALLE MÉCANIQUE
- A6 RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE MÉCANIQUE POUR PASSAGE DU CORRIDOR D'ISSUE.

MÉCANIQUE:

- M2 INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
- M3 INSTALLATION DES SYSTÈMES DE POMPAGE DU DRAIN PÉRIMÉTRIQUE ET DES PUIITS D'ASCENSEURS.
- M4 COLONNE MONTANTE POUR PROTECTION INCENDIE
- M5 INSTALLATION DE CANALISATIONS 3 COLONNES MONTANTES DANS L'ESCALIER ESC-03 RELIANT LES NOUVELLES POMPES ET LE RÉSERVOIR DU NIVEAU S1 AU RÉSEAU DU NIVEAU 5.

ÉLECTRICITÉ:

- E1 SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
- E2 ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
- E3 PASSAGE DES BARRÉS BLINDÉES VERS LES SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE
- E4 PASSAGE DES CONDUITS D'ALIMENTATION 25KV AU PLAFOND VERS LA SALLE ÉLECTRIQUE PRINCIPALE



LÉGENDE:

H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDIQUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
--- --	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
⋯	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:

- S1 LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
- S2 UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
- S3 LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

ARCHITECTURE:

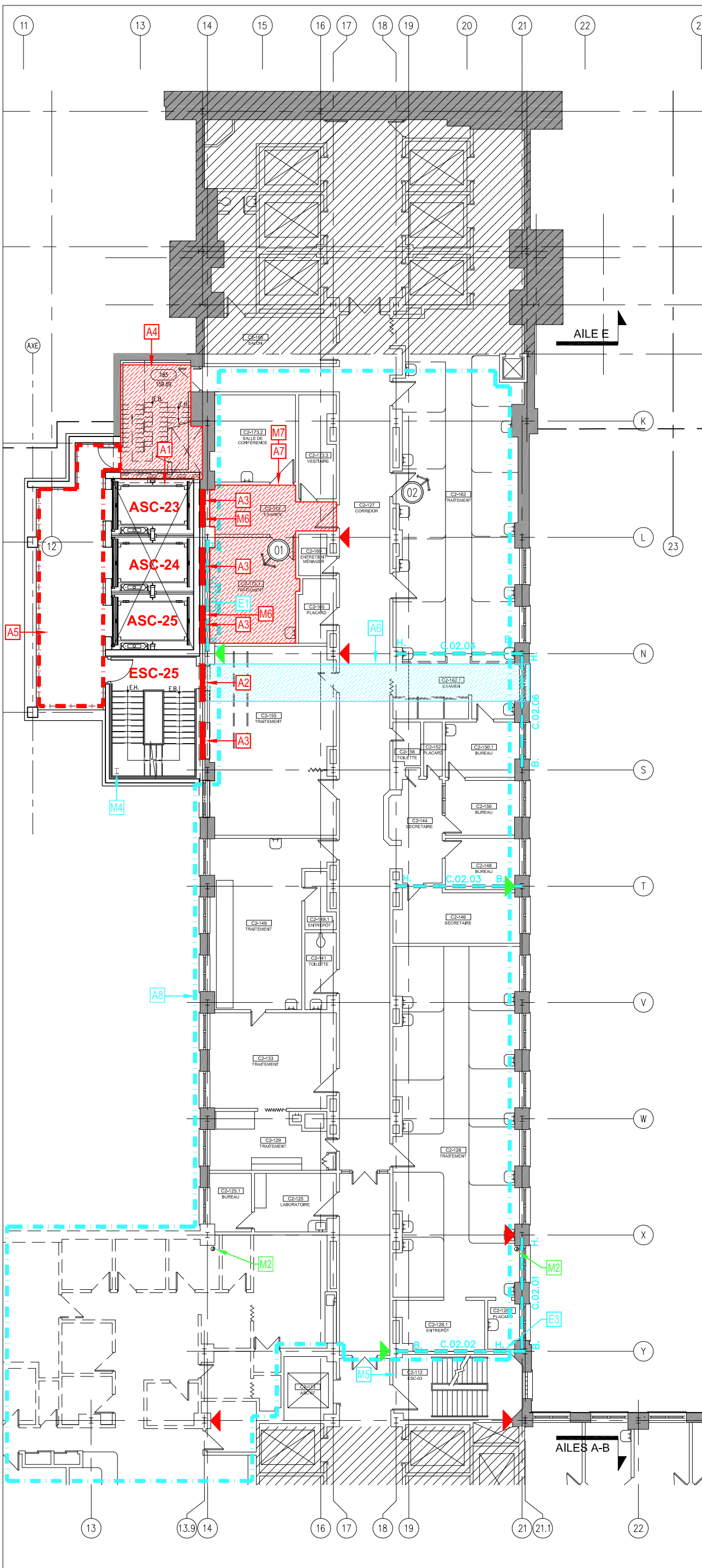
- A1 CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS ET D'UNE ENVELOPPE TEMPORAIRE JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU LOT 3. SORTIE D'URGENCE TEMPORAIRE AU NIVEAU 1.
- A2 OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES.
- A3 DÉMOLITION DE L'ESCALIER ESC-21 POUR LA CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS.
- A4 PASSAGE TEMPORAIRE POUR RELIER L'ESCALIER ESC-25.
- A5 RÉAMÉNAGEMENT DU LOCAL C1-202 POUR INTÉGRER LE CONTREVENTEMENT.
- A6 RÉINSTALLATION D'UNE PERSIENNE DANS L'ENVELOPPE.
- A7 AMÉNAGEMENT DE L'URGENCE.

MÉCANIQUE:

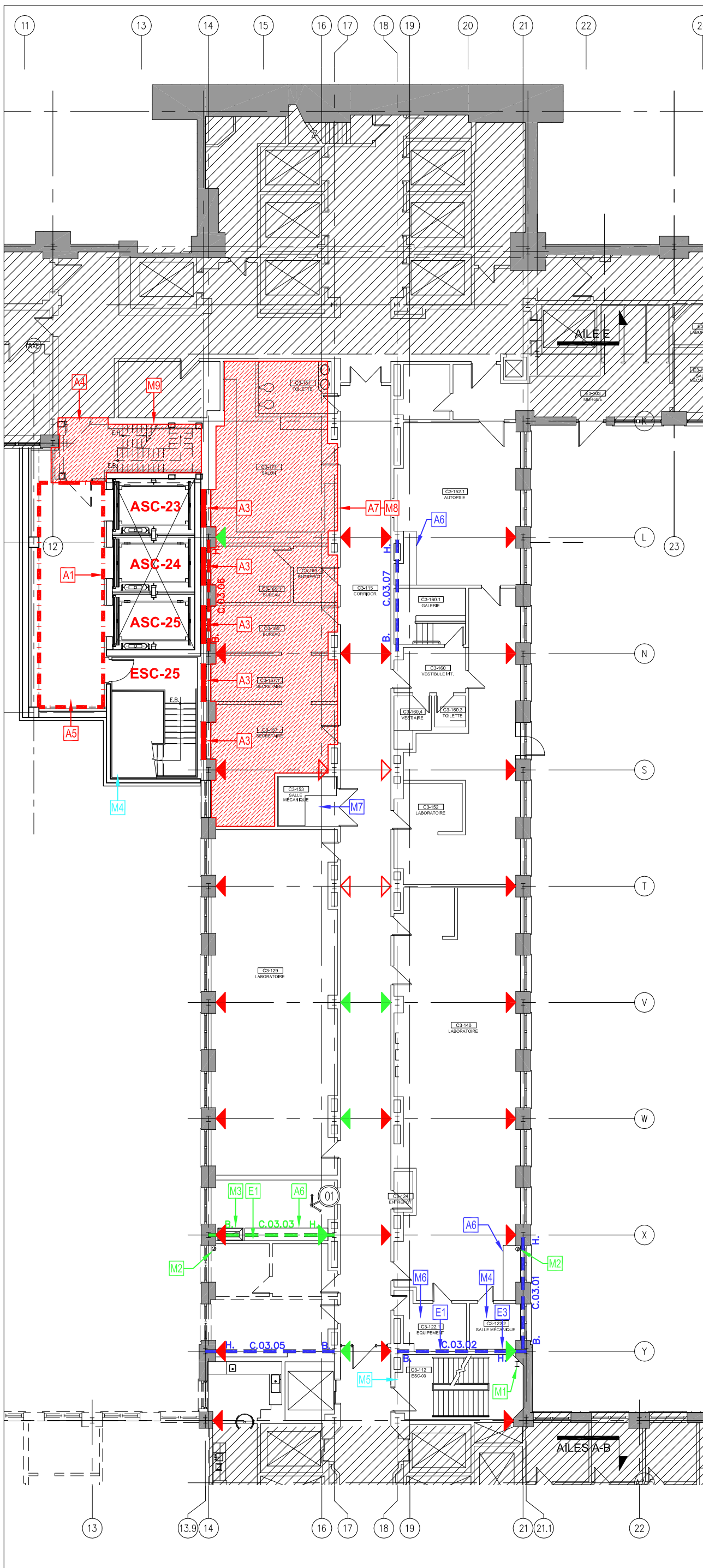
- M1 INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03.
- M2 INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES.
- M3 LA TUYAUTERIE D'EAU GLACÉE EXISTANTE SERA CONSERVÉE EN PLACE.
- M4 COLONNE MONTANTE POUR PROTECTION INCENDIE.
- M5 3 COLONNES MONTANTES VERS NIVEAU 5.
- M6 DÉPLACEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA PERSIENNE EXISTANTE ET DU SYSTÈME VERS L'AXE T.

ÉLECTRICITÉ:

- E1 SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
- E2 ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
- E3 PASSAGE DES BARRES BLINDÉES AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDIQUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
--- --	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT
*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.	
STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE
ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES
A3	OBTURATION PERMANENTE DES FENÊTRES
A4	DÉMOLITION DE L'ESCALIER ESC-21 POUR LA CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A5	PASSAGE TEMPORAIRE POUR RELIER L'ESCALIER ESC-25
A6	RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR POUR INTÉGRER UN CORRIDOR D'ACCÈS À LA SORTIE D'URGENCE DANS LA COUR EST. PRÉREQUIS AU DÉBUT DES TRAVAUX D'EXCAVATION DANS LA COUR OUEST.
A7	DÉMOLITION SÉLECTIVE DU PLAFOND ET RECONSTRUCTION POUR L'INTÉGRATION DES TRAVAUX DE VENTILATION.
A8	AMÉNAGEMENT DU BLOC OPÉRAIRE.
MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03.
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES.
M3	LA TUYAUTERIE D'EAU GLACÉE EXISTANTE SERA CONSERVÉE EN PLACE.
M4	COLONNE MONTANTE POUR PROTECTION INCENDIE.
M5	3 COLONNES MONTANTES VERS NIVEAU 5.
M6	UNITÉS DE CLIMATISATION À ENLEVER.
M7	MODIFICATIONS AU SYSTÈME DE VENTILATION POUR INTÉGRER LA CLIMATISATION.
ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
E3	PASSAGE DES BARRES BLINDÉES AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
(XX) →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDICÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
- - - - -	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

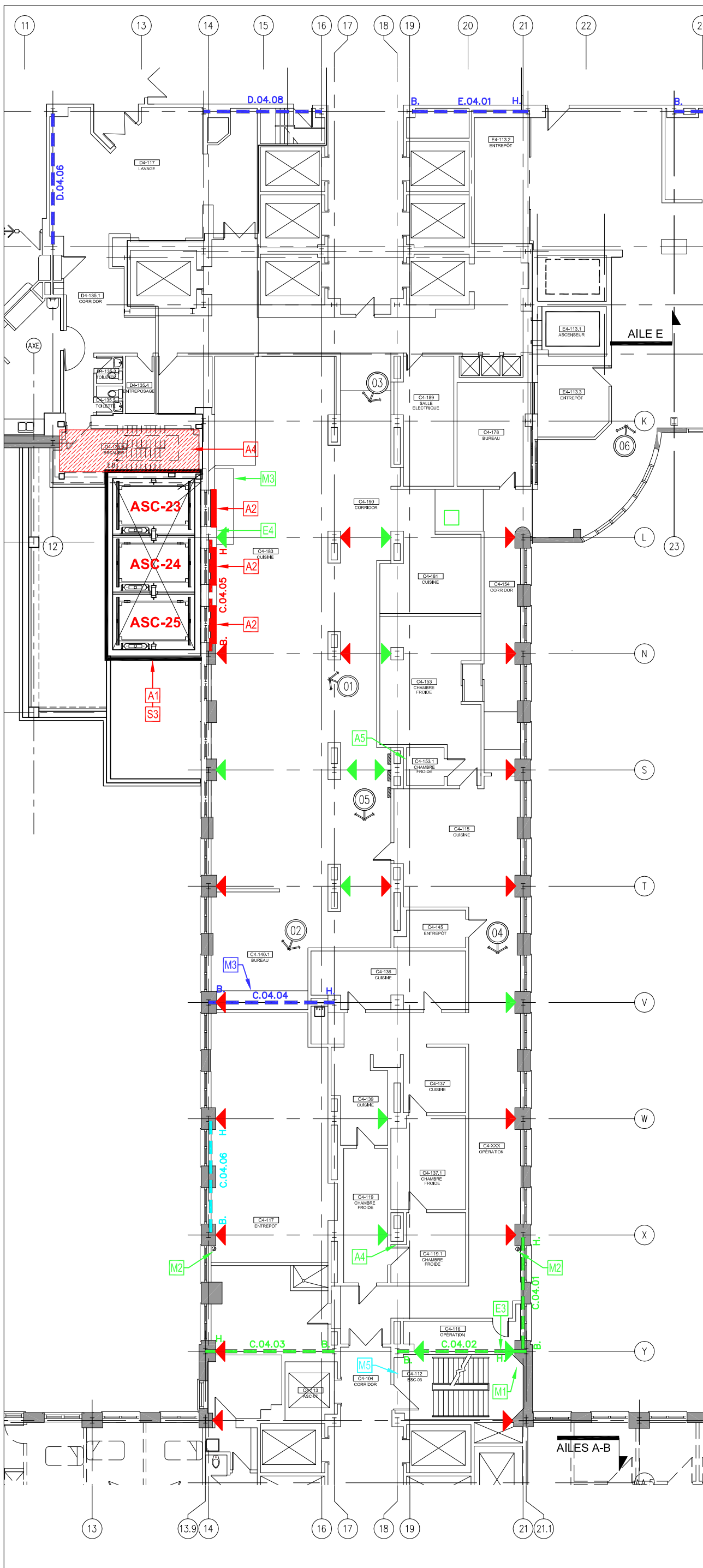
*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES
A3	OBTURATION PERMANENT DES FENÊTRES
A4	DÉMOLITION DE L'ESCALIER 21 POUR LA CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS ET D'UNE NOUVELLE SALLE MÉCANIQUE.
A5	CORRIDOR D'ACCÈS À L'ESCALIER D'ISSUE #25
A6	COMPTOIR DE LABORATOIRE À ENLEVER ET À RÉINSTALLER.
A7	DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DU PLAFOND POUR INTÉGRER LES TRAVAUX DE VENTILATION.

MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03 – LOT 2
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES – LOT 2
M3	HOTTE DE LABORATOIRE À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
M4	COLONNE MONTANTE POUR PROTECTION INCENDIE.
M5	3 COLONNES MONTANTES VERS NIVEAU 5.
M6	SALLE D'ÉQUIPEMENTS, AUTOCLAVE ET DÉCHETS BIO-MÉDICAUX
M7	SALLE DE MÉCANIQUE (VENTILATION) EXISTANTE CONSERVÉE.
M8	MODIFICATIONS AU SYSTÈME DE VENTILATION DU SECTEUR POUR INTÉGRER LA CLIMATISATION.
M9	NOUVELLE SALLE DE MÉCANIQUE POUR VENTILATION DU SECTEUR.

ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
E3	PASSAGE DES BARRES BLINDÉES AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDICÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
—	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

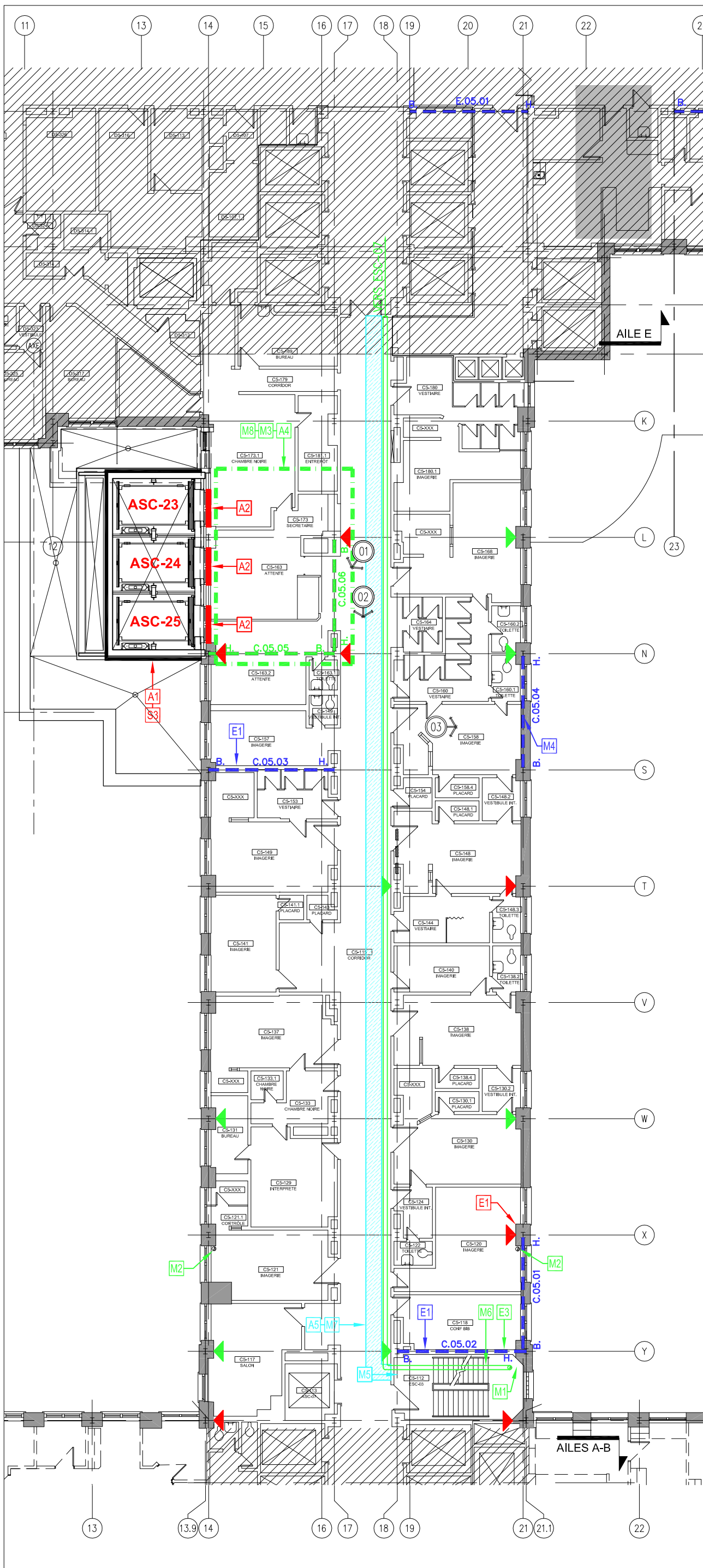
*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU HALL D'ASCENSEUR
A3	COMPTOIR AVEC ÉVIER À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
A4	DÉMOLITION DE L'ESCALIER 21 POUR LA CONSTRUCTION DES ASCENSEURS 23 À 25.
A5	TRAVAUX DANS UNE CHAMBRE RÉFRIGÉRÉE

MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03 - LOT 2
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES - LOT 2
M3	HOTTE DE CUISSON À DÉPLACER ET RÉINSTALLER
M4	COMPTOIR EN ACIER INOXYDABLE À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
M5	3 COLONNES MONTANTES VERS NIVEAU 5.

ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
E3	PASSAGE DES BARRES BLINDÉES AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.
E4	ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE À DÉPLACER TEMPORAIREMENT, DOIT RESTER FONCTIONNEL



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDICÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
---	ZONE À RÉAMÉNER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

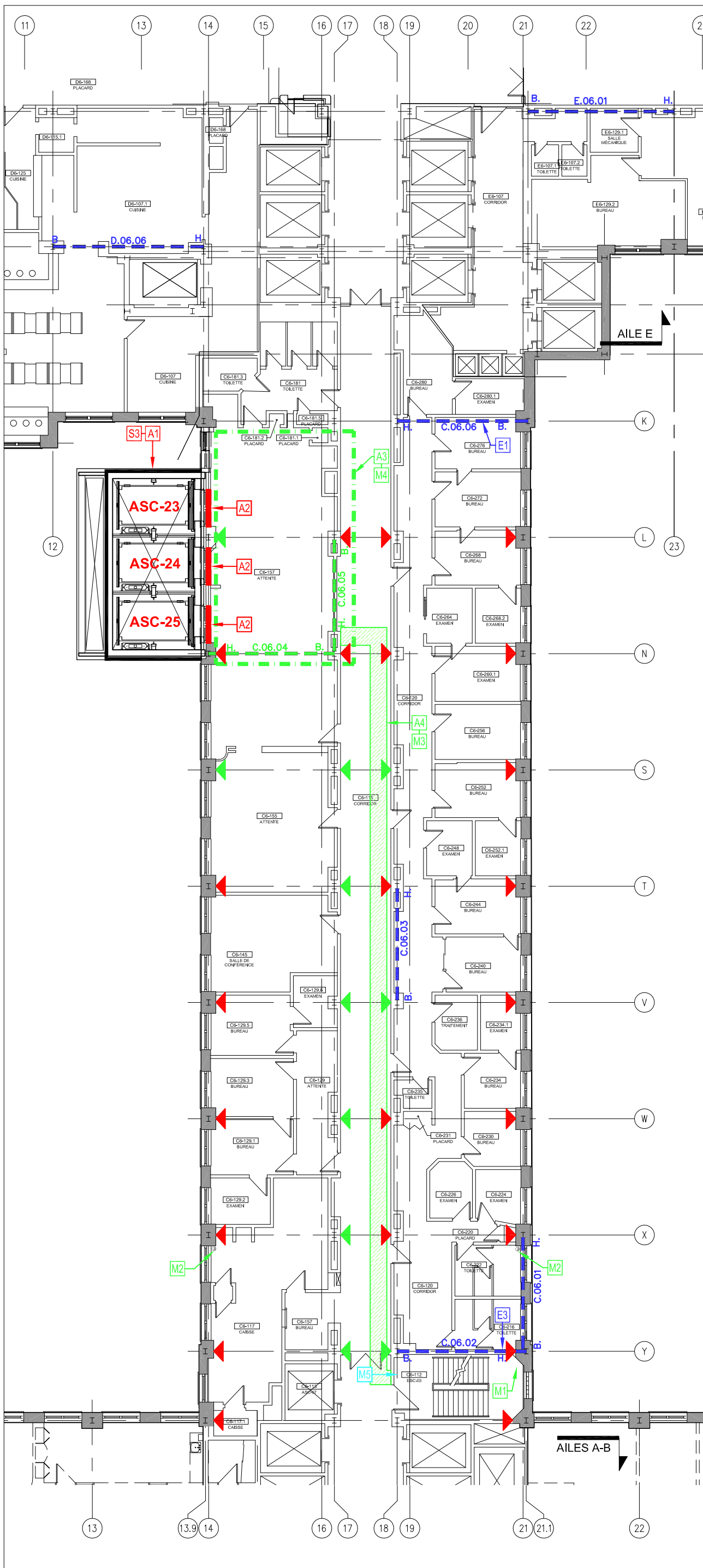
*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU HALL D'ASCENSEUR
A4	RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR POUR INTÉGRER UN VESTIBULE AUX ASCENSEURS 23, 24 ET 25.
A5	PLAFOND À ENLEVER ET À REMPLACER POUR PASSAGE DES CONDUITS DE PROTECTION INCENDIE ENTRE LES ESCALIERS ESC-03 ET ESC-07.

MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
M3	RACCORDEMENT DU SECTEUR À LA CONDUITE DE GICLERS EXISTANTE
M4	ÉVIER EXISTANT À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
M5	3 COLONNES MONTANTES VERS NIVEAU 5
M6	INSTALLATION D'UN CONDUIT DE PROTECTION INCENDIE TEMPORAIRE SOUS LE PLAFOND.
M7	INSTALLATION DE 2 CONDUITS DE PROTECTION INCENDIE ENTRE LES ESCALIERS ESC-03 ET ESC-07.
M8	MODIFICATIONS AU SYSTÈME DE VENTILATION EXISTANT.

ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
E3	PASSAGE DES BARRES BLINDÉES AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
(XX) →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDIQUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▶	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
---	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

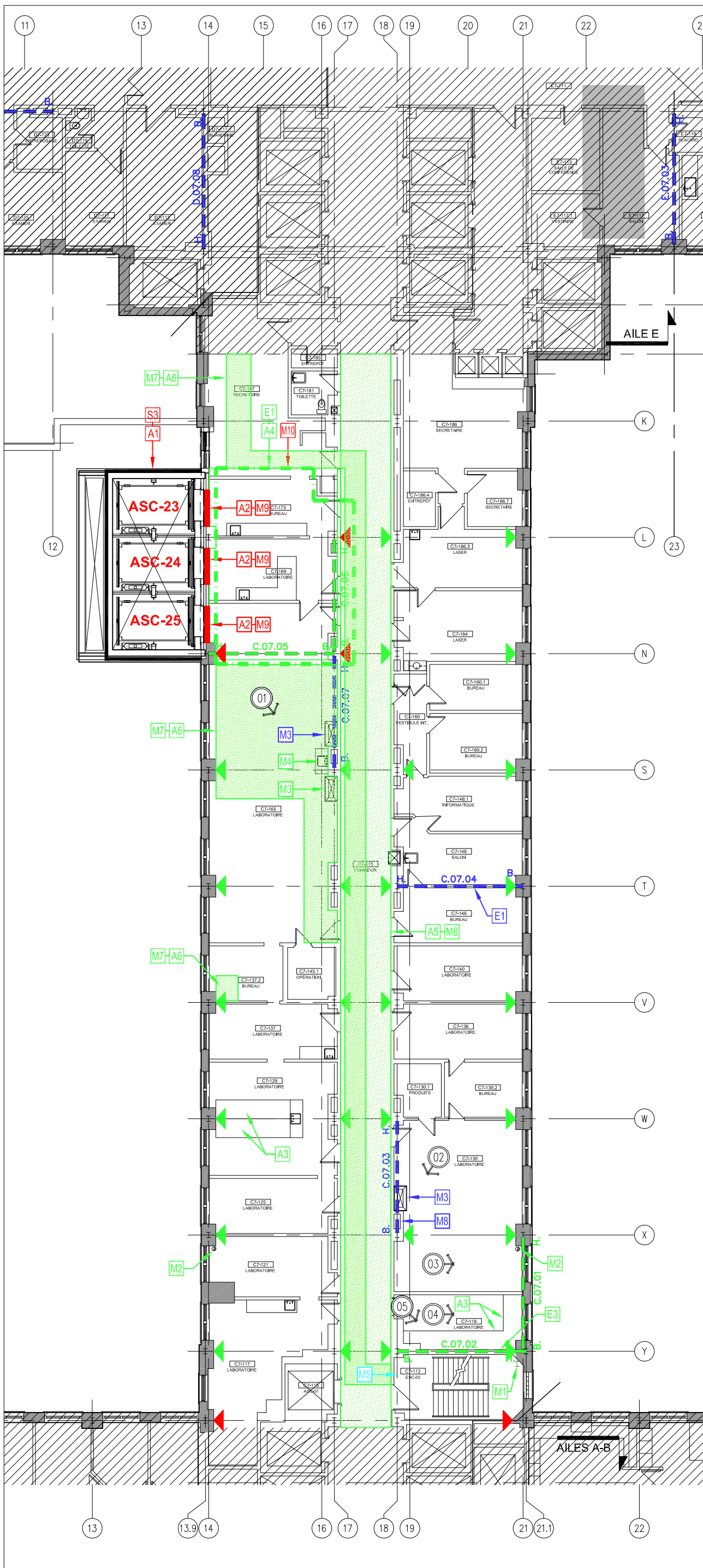
*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

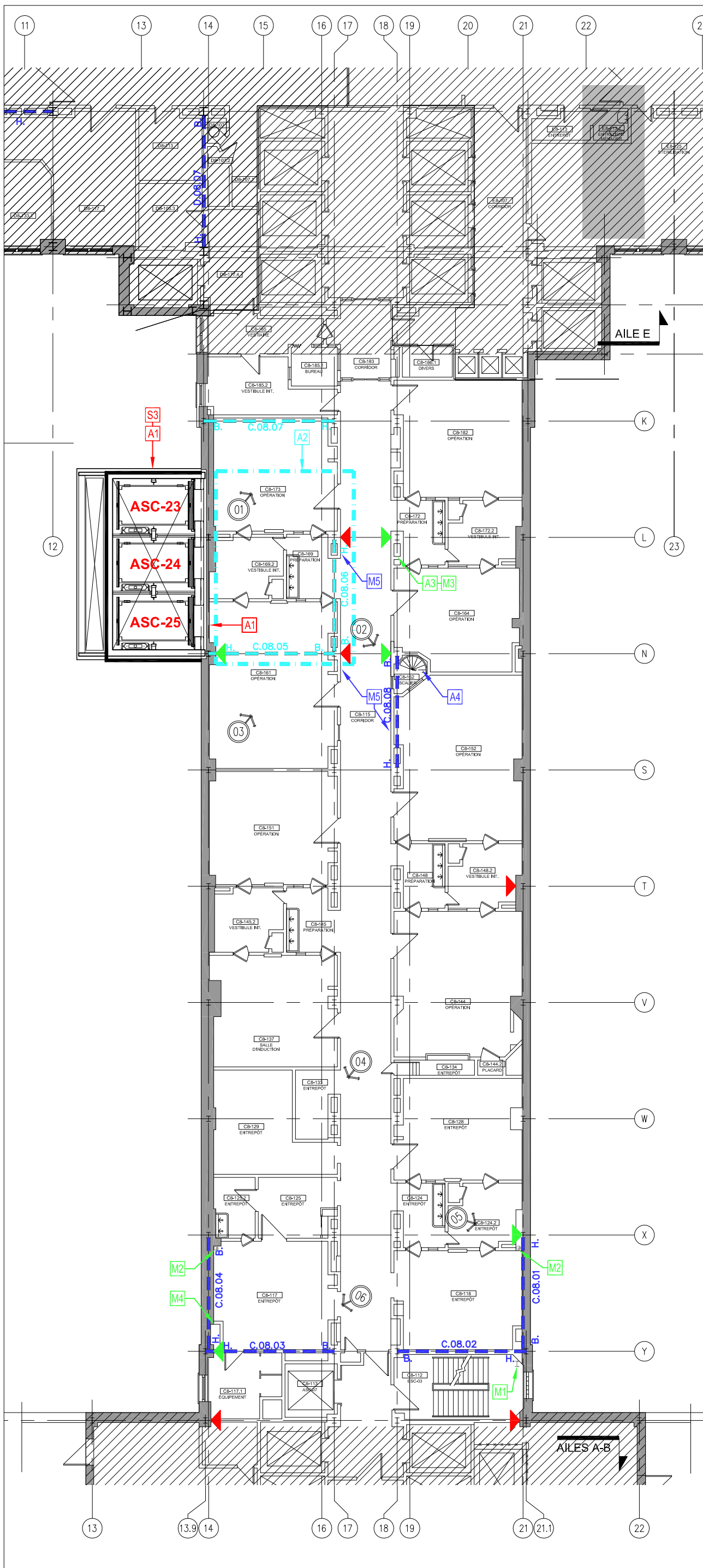
ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU HALL D'ASCENSEUR
A3	RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR POUR INTÉGRER UN VESTIBULE AUX ASCENSEURS 23, 24 ET 25.
A4	DÉMOLITION SÉLECTIVE DU PLAFOND ET RECONSTRUCTION POUR INTÉGRER UNE CONDUITE PRINCIPALE DE PROTECTION INCENDIE

MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
M3	NOUVELLE CONDUITE PRINCIPALE DE PROTECTION INCENDIE POUR RACCORDER LE SECTEUR RÉAMÉNAGÉ
M4	MODIFICATIONS AU SYSTÈME DE VENTILATION DU SECTEUR.
M5	3 COLONNES MONTANTES VERS NIVEAU 7.

ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
E3	PASSAGE DES BARRES BLINDÉES AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDICUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
---	ZONE À RÉAMÉNER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT
*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.	
STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE
ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU HALL D'ASCENSEUR
A3	COMPTOIR À ENLEVER ET À REPLACER EN PARTIE OU AU COMPLET (À VALIDER)
A4	RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR DU LOT 2 POUR INTÉGRER UN VESTIBULE AUX ASCENSEURS 23, 24 ET 25.
A5	PLAFOND À ENLEVER ET À REPLACER POUR PASSAGE DES CONDUITS DE PROTECTION INCENDIE ENTRE LES ESCALIERS ESC-03 ET ESC-07.
A6	PLAFOND À ENLEVER ET À REPLACER POUR INSTALLATION DU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE.
MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
M3	HOTTE DE LABORATOIRE À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
M5	3 COLONNES MONTANTES VERS NIVEAU 7.
M6	PROTECTION INCENDIE; RACCORDEMENT DES ESCALIERS 3 ET 7
M7	AJOUT ET MODIFICATIONS AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
M8	SYSTÈME DE VENTILATION EXISTANT À MODIFIER.
M9	APPAREILS DE CLIMATISATION À ENLEVER.
M10	MODIFICATION DU SYSTÈME DE VENTILATION DU SECTEUR POUR INTÉGRER LA CLIMATISATION.
ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
E3	PASSAGE DES BARRES BLINDÉES AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.



LÉGENDE:

H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDICUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
- - - - -	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:

- S1 LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
- S2 UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
- S3 LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

ARCHITECTURE:

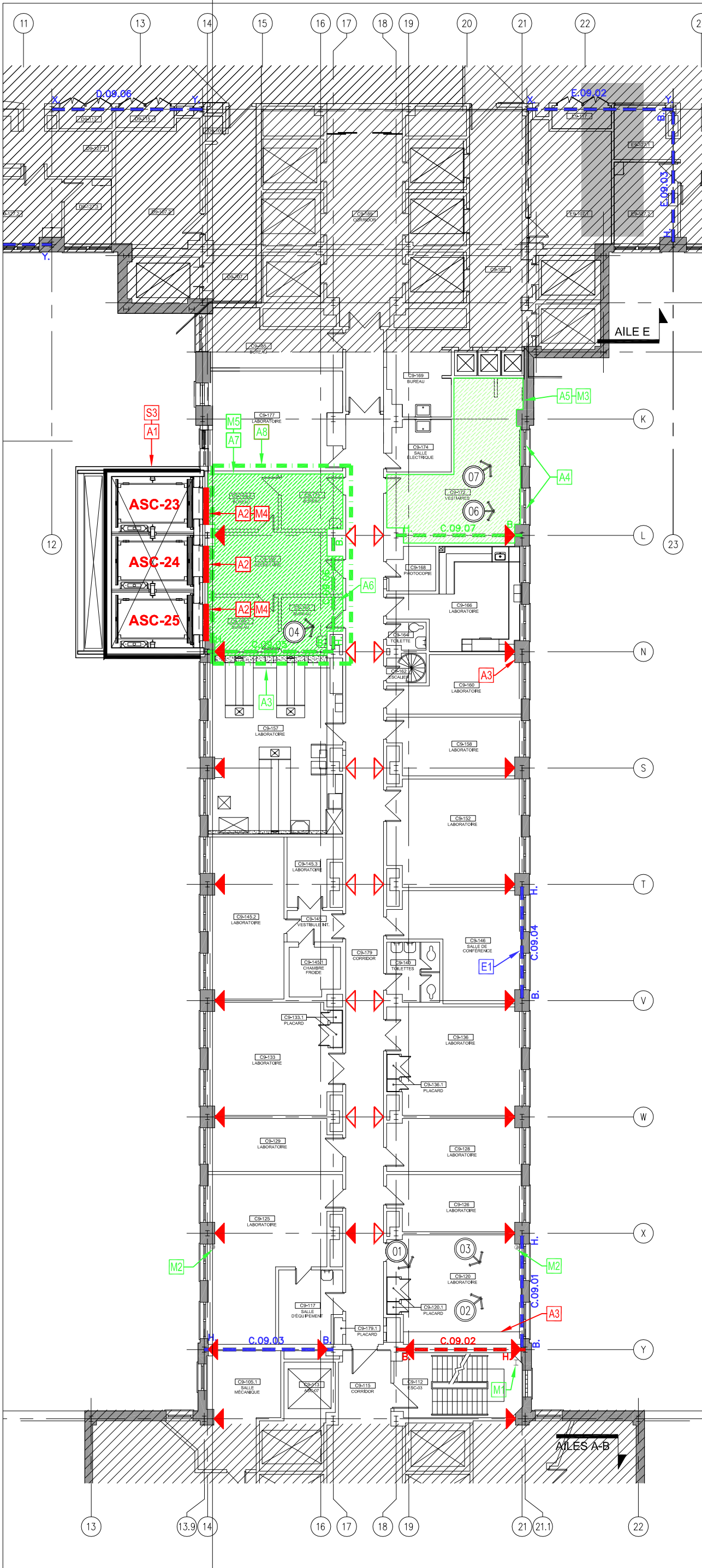
- A1 CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS; LES PORTES SERONT INCLUSES EN PRÉVISION DE LEUR OUVERTURE EN LOT 3
- A2 AMÉNAGEMENT DU SECTEUR POUR INTÉGRER L'ACCÈS AUX ASCENSEURS ET LA CONSTRUCTION D'UN VESTIBULE APRÈS LA MISE EN SERVICE DU NOUVEAU BLOC OPÉRATEUR.
- A3 RACCORDEMENT DU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
- A4 ESCALIER POURRAIT ÊTRE NON ACCESSIBLE APRÈS L'INSTALLATION DU FREIN SISMIQUE.

MÉCANIQUE:

- M1 INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03
- M2 INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
- M3 RACCORDEMENT DU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
- M4 PUIS MÉCANIQUE À VÉRIFIER
- M5 PANNEAU DE GAZ MÉDICAUX

ÉLECTRICITÉ:

- E1 SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
- E2 ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
- E3 PASSAGE DES BARRÉS BLINDÉS AUX SALLES ÉLECTRIQUES D'ÉTAGE.



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDICÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
--- --	ZONE À RÉAMÉNER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

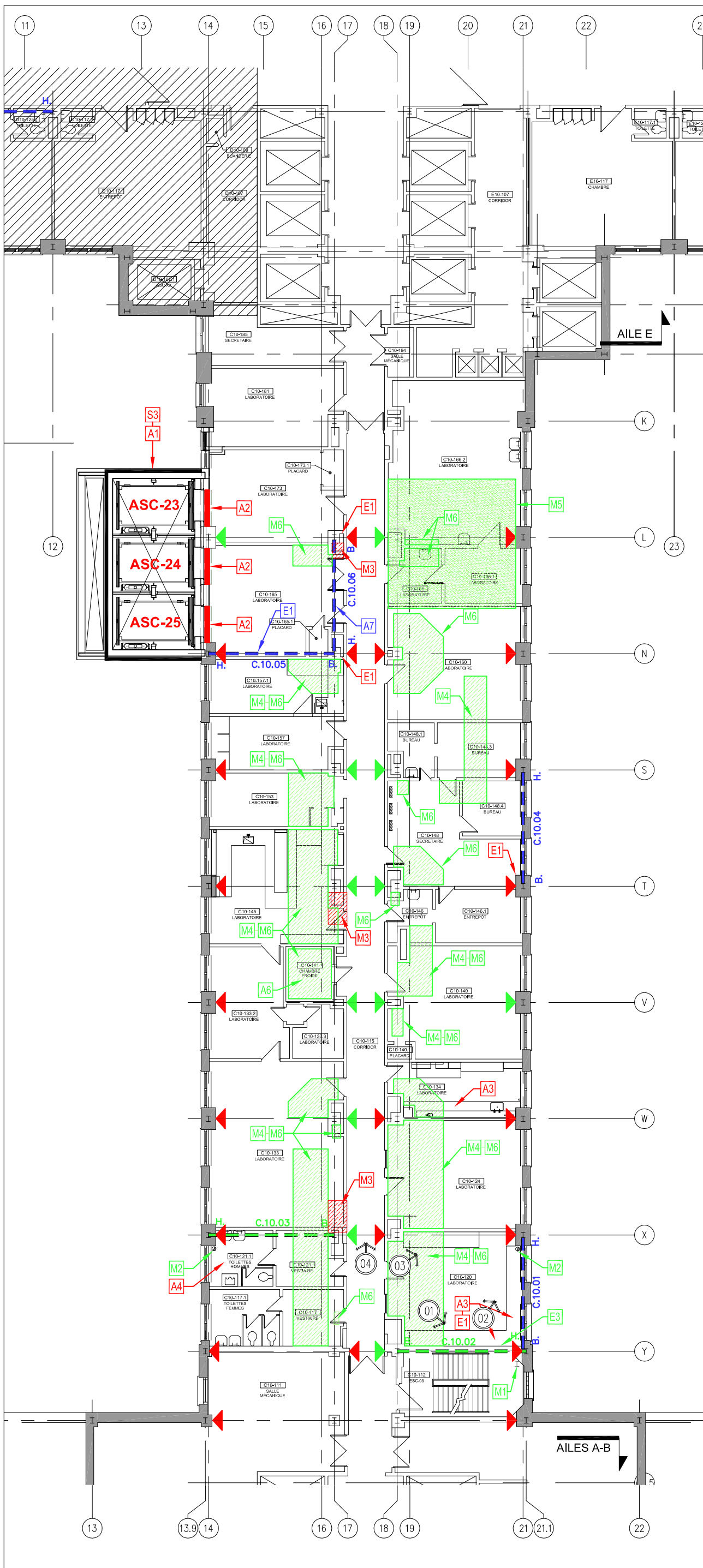
*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU HALL D'ASCENSEUR
A3	COMPTOIR À ENLEVER ET À RÉINSTALLER EN PARTIE OU AU COMPLET (À VALIDER)
A4	INSTALLATION DE PERSIENNES À L'EMPLACEMENT DES FENÊTRES
A5	RÉAMÉNAGEMENT DU LOCAL 172, SALLE MÉCANIQUE (ÉCHANGEURS)
A6	RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR LORS DE L'INSTALLATION DU CONTREVENTEMENT
A7	DÉMOLITION SÉLECTIVE DU PLAFOND ET RECONSTRUCTION POUR INTÉGRER LES TRAVAUX DE VENTILATION.
A8	AMÉNAGEMENT DU SECTEUR POUR INTÉGRER L'ACCÈS AUX ASCENSEURS ET LA CONSTRUCTION D'UN VESTIBULE POUR ACCÉDER AUX SOINS INTENSIFS.

MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
M3	CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE DES ÉCHANGEURS.
M4	APPAREIL DE CLIMATISATION À ENLEVER.
M5	MODIFICATIONS DU SYSTÈME DE VENTILATION DU SECTEUR POUR INTÉGRER LA CLIMATISATION.

ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM À ENLEVER ET À RÉINSTALLER
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX



LÉGENDE:

H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
(XX) →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDIQUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
---	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:

S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE

ARCHITECTURE:

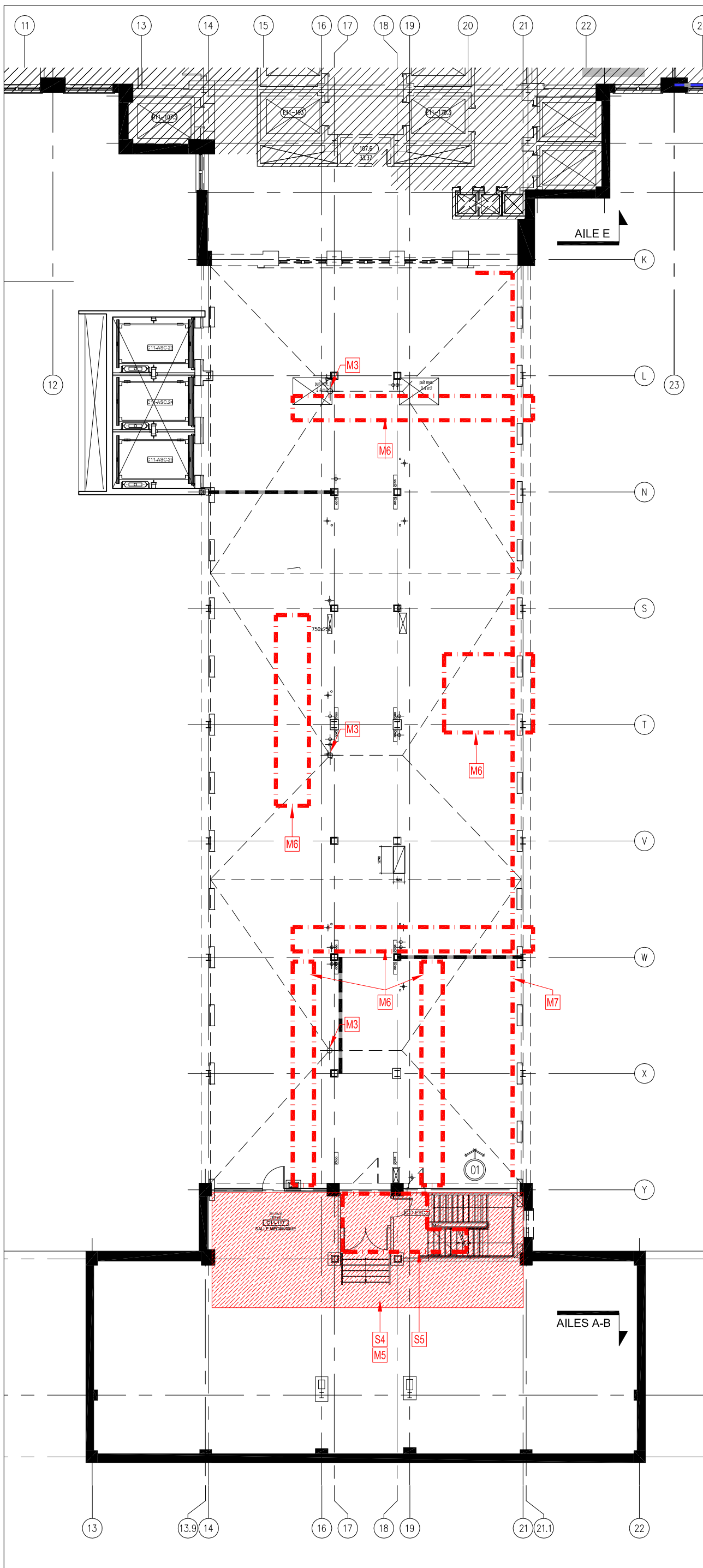
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	OBTURATION TEMPORAIRE DES FENÊTRES JUSQU'À LA CONSTRUCTION DU HALL D'ASCENSEUR
A3	COMPTOIR À ENLEVER ET À RÉINSTALLER EN PARTIE OU AU COMPLET (À VALIDER)
A4	SALLE DE BAIN À RÉAMÉNAGER
A5	DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA CLOISON DU LOCAL 148.4
A6	TRAVAUX DANS LA CHAMBRE RÉFRIGÉRÉE
A7	RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR LORS DE L'INSTALLATION DU CONTREVENTEMENT

MÉCANIQUE:

M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
M3	RACCORDEMENT DES DRAINS PLUVIAUX DE L'AGRANDISSEMENT À L'EXISTANT
M4	INSTALLATION DE NOUVEAUX CONDUITS D'ÉVACUATION DES HOTTES DE LABORATOIRE
M5	TRAVAUX DE RECONFIGURATION DU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
M6	TRAVAUX DE PLOMBERIE

ÉLECTRICITÉ:

E1	SERVICES ÉLECTRIQUES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
E3	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX



LÉGENDE:	
H. X.00.00 B.	CONTREVENTEMENT
H.	PARTIE HAUTE DU CONTREVENTEMENT
B.	PARTIE BASSE DU CONTREVENTEMENT
X.00.00	IDENTIFICATION
→	NUMÉRO DU CONTREVENTEMENT
→	NUMÉRO DE L'ÉTAGE
→	PAVILLON
⊙ XX →	NO. ET DIRECTION DE LA PHOTO (VOIR ANNEXE)
▶	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE COLONNE AU LOT INDIQUÉ. LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ MONTRÉ PAR LA FLÈCHE EN PLAN.
▷	TRAVAUX RÉALISÉS AVANT LA COULÉE DES DALLES DE BÉTON AUX ÉTAGES C11 À C17
- - - - -	ZONE À RÉAMÉNAGER
▨	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE APRÈS LES TRAVAUX
▩	ZONE DE PLAFOND À DÉMOLIR ET À RECONSTRUIRE POUR TRAVAUX AU SYSTÈME DE TRANSPORT PNEUMATIQUE
■	LOT 1*
■	LOT 2*
■	LOT 3*
■	LOT 4*
■	AU PLUS 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION DU 1er CONTREVENTEMENT

*Voir l'échéancier des travaux de construction en annexe pour les dates cibles de chacun des lots.

STRUCTURE ET PARASISMIQUE:	
S1	LE RENFORCEMENT CONSISTE PAR L'AJOUT D'UNE PLAQUE SOUDÉE À LA COLONNE EXISTANTE SUR UN CÔTÉ ET TOUTE SA HAUTEUR.
S2	UN CONTREVENTEMENT CONSISTE EN UN PROFILÉ D'ACIER RECTANGULAIRE SOUDÉ AUX POUTRES ET COLONNES À L'AIDE DE PLAQUES ET DE BOULONS
S3	LA STRUCTURE DU BLOC D'ASCENSEUR SERA EN BÉTON COULÉ SUR PLACE ET RATTACHÉ À LA STRUCTURE EXISTANTE
S4	DÉMOLITION DU TOIT ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PLANCHER AU NIVEAU 12
S5	NOUVEAU PLANCHER AU NIVEAU 11

ARCHITECTURE:	
A1	CONSTRUCTION DU BLOC D'ASCENSEURS
A2	ÉTANCHÉITÉ TEMPORAIRE DE LA TOITURE MAINTENUE JUSQU'À LA FERMETURE DE L'ENVELOPPE.

MÉCANIQUE:	
M1	INSTALLATION D'UNE COLONNE MONTANTE DANS L'ESCALIER ESC-03
M2	INSTALLATION DES NOUVEAUX DRAINS SANITAIRES
M3	RACCORDEMENT DES DRAINS PLUVIAUX DE L'AGRANDISSEMENT À L'EXISTANT
M4	INSTALLATION DE NOUVEAUX CONDUITS D'ÉVACUATION DES HOTTES DE LABORATOIRE
M5	DÉPLACEMENT DES APPAREILS DE MÉCANIQUE AU TOIT
M6	TRAVAUX TEMPORAIRES, DÉVIATION DES ÉVACUATEURS DES HOTTES DE LABORATOIRES
M7	DÉPLACEMENT TEMPORAIRE DE LA TUYAUTERIE D'EAU GLACÉE POUR LE MONTAGE D'ACIER.

ÉLECTRICITÉ:	
E1	SERVICES ÉLECTRIQUES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.
E2	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX
E3	ÉCLAIRAGE À MODIFIER DANS TOUTES LES ZONES DE PLAFOND TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX

Annexe A : Photos de l'existant

Niveau C-S1



Photo 01



Photo 02

Niveau C-1



Photo 01

Niveau C-2

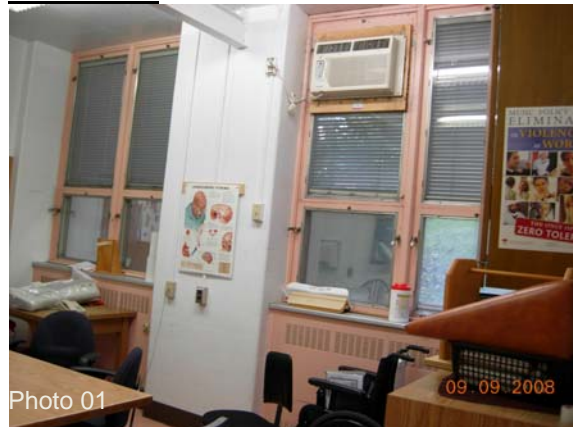


Photo 01



Photo 02

Annexe A : Photos de l'existant

Niveau C-3



Photo 01

Niveau C-4



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04

Annexe A : Photos de l'existant



Photo 05



Photo 06

Niveau C-5



Photo 01



Photo 02



Photo 03

Annexe A : Photos de l'existant

Niveau C-7



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05

Annexe A : Photos de l'existant

Niveau C-8



Photo 01



Photo 02



Photo 03

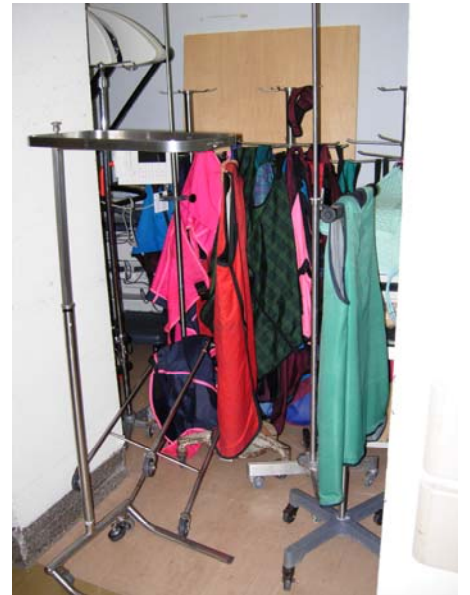


Photo 04



Photo 05



Photo 06

Annexe A : Photos de l'existant

Niveau C-9



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06



Photo 07

Montréal, le 28 octobre 2008

MONSIEUR ÉRIC LEROUX
URS / AXOR

CUSM Projet de redéploiement
2155 Guy, bureau 150
Montréal (Québec)
H3H 2R9

Objet : **RENFORCEMENT STRUCTURAL
ET RÉHABILITATION PARASISMIQUE DE L'AILE C
HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL**
N./Réf. : 075003

Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous présenter l'approche retenue pour le renforcement structural et la réhabilitation parasismique du secteur délimité par l'aile C pour le bâtiment cité en objet.

Dans le texte, nous ferons référence aux lots de travail établis pour la réalisation du projet de modernisation du Centre Universitaire de Santé McGill / Campus de la Montagne, c'est-à-dire:

- Lot 1: Agrandissement de l'aile C, du 11e au 17e étage incluant la structure, l'enveloppe et le bloc d'ascenseurs des niveaux C1 à C16;
- Lot 2: Aménagement intérieur des niveaux C11, CDE12 à CDE16, C17 et l'ajout des appentis DE19:
 1. Phase 1: Aménagement intérieur de l'aile C;
 2. Phase 2: Aménagement intérieur de l'aile E;
 3. Phase 3: Aménagement intérieur de l'aile D;
- Lot 3: Construction de l'urgence / Cour ouest;
- Lot 4: Réaménagement et agrandissement des ailes A et B / Neurologie.

RENFORCEMENT DES COLONNES

Nos études ont démontré que les colonnes d'acier des étages existants de l'aile C doivent être renforcées afin de reprendre les nouvelles charges amenées par l'ajout des étages C11 à C17 et les travaux de renforcement des colonnes auront lieu avant et pendant l'érection de la nouvelle charpente. Ces travaux seront intégrés aux lots 1 et 2 et la séquence des interventions ainsi que leurs impacts seront déterminés par l'équipe maître des architectes et les professionnels du projet pour être ensuite présentés aux représentants du CUSM.

...2

2.../

Finalement, à l'étape de l'acceptation provisoire de la phase 1 du lot 2, les nouveaux étages comporteront les planchers, les cloisons, les murs extérieurs, les plafonds ainsi que les installations de base en mécanique, électricité et plomberie nécessaires à ses futures fonctions. À ce moment, les travaux de renforcement des colonnes et des fondations des niveaux C1 à C10 devront être complétés.

RÉHABILITATION PARASISMIQUE

L'approche recommandée pour la réhabilitation sismique du bâtiment est d'intervenir ponctuellement lorsque des secteurs sont réaménagés. Ainsi, les contreventements seront installés progressivement dans tous les secteurs touchés par les lots 1 à 4.

Lorsque des contreventements sont requis dans des secteurs non affectés par le projet de modernisation du campus de la Montagne, ils devront être installés dans le cadre des autres projets de développement du CUSM. Compte tenu de l'envergure du projet, nous évaluons à cinq (5) années le délai raisonnable entre l'installation du premier et du dernier contreventement.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous demeurons à votre disposition si toutefois des informations additionnelles s'avéraient nécessaires.

Veuillez recevoir, monsieur Leroux, nos meilleures salutations.



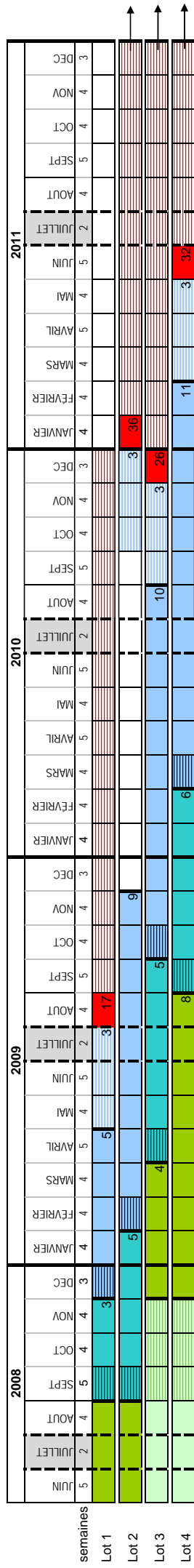
Pierre Malenfant, ing., M. Sc. A.
/zl

O:\COMMUNI\2007\075003\081028-E-Leroux.doc

- Légende des couleurs :**
- = Période du pré-concept
 - = Période de l'estimation du concept + début de la période du concept
 - = Période de l'estimation du préliminaire + début de la période de l'exécution
 - = Période d'appel d'offres / Addenda / Analyse des soumissions
 - = Période des vacances
 - = Début possible de la construction de la première phase (voir notes 1 et 2) avec nombre approximative des mois

Scénario A

3 phases d'appels d'offres forfaitaires (un entrepreneur général par phase) (note 1)



- Lot 1: Agrandissement de l'aile C11 à C17 incluant la structure, l'enveloppe et le bloc d'ascenseurs (3) des niveaux C1 à C16
- Lot 2: Aménagement intérieur des niveaux C11, CDE12 à CDE16, C17 / Ajout des appentis DE19
- Lot 3: Cour ouest (Urgence / OR / Stérilisation)
- Lot 4: Réaménagement et agrandissement de Neuro AB / Réaménagement du site coté est (stationnement)

NOTES:

(1) Les dates exposées dans ces scénarios seront assujetties à évoluer. Ces dates font suite aux discussions et à l'échéancier présenté le 13 juin 2008 et à la rencontre du 26 juin 2008. Toute modification, ajustement ou évolution de cet échéancier pourrait contraindre ces scénarios à s'y conformer et par conséquent y apporter un changement aux dates présentées. Tout retard dans la réception des études demandées depuis le 19 décembre 2007 et à venir ou dans les prises de décision stratégique ou technique pouvant influencer la date livrable d'un des items de ces scénarios pourra également rendre propice à changement les dates ci-indiquées.

(2) Cet échéancier est basé sur une conversation téléphonique avec M. Pierre Ste-Marie à la Ville de Montréal et ne représentent pas un engagement de la ville.